

L'homme, d'origine marocaine, 22 ans, aurait déjà dû quitter le territoire national mais un retard dans le laissez-passer consulaire en provenance du Maroc de 48 heures aura eu raison de la vie de la jeune Philippine.

Le laxisme de la Justice...

Cet individu avait déjà été condamné pour viol... Il a été identifié grâce aux images de vidéosurveillance avec la carte bancaire de la victime sur lui. Pourquoi était-il en liberté ? Parce que le Juge de la Liberté et de la détention n'a fait que respecter la loi et l'avait remis en liberté, faute du fameux laissez-passer du Maroc... La préfecture n'a pas fait appel de la décision, ce qui pourtant était possible et nécessaire au vu de ses antécédents... **Le marocain a été visé par une assignation à résidence dans un hôtel de l'Yonne avec obligation de pointer au commissariat. Il ne s'y est jamais présenté.** Ce n'est que 15 jours plus tard que sa disparition a été signalée. Comment un violeur peut-il être laissé dans la nature alors même que le Juge avait évoqué, « *un sérieux risque de réitération* » ?

A quand un changement de loi ?

La France est un état de droit. Cela signifie-t-il pour autant que l'agresseur à tous les droits face à la victime qui n'a que le seul tort de se trouver là au mauvais moment ? Cette culture de l'excuse si ancrée dans l'esprit de certains magistrats, notamment ceux du syndicat de la magistrature de gauche, fait courir des risques inconsidérés à la population qui est par conséquent livrée à elle-même ? Allons-nous devoir se protéger soi-même puisque la Justice ne fait pas son devoir ? Beaucoup de Français commencent à se poser clairement la question. Et ce ne sont pas les propos du nouveau ministre de la Justice, Didier Migaud qui veut « que rien ne change », qui sont de nature à rassurer la population. Combien de femmes philippines, de Claire ou d'autres victimes devront-elles se faire violées et tuées avant que la loi ne change ? La question reste posée et nul doute qu'avant qu'elle ne trouve des réponses, d'autres innocentes subiront le même sort...

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité